

Directeur d'une école en quartier politique de la ville

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Le poste s'inscrit dans le cadre du décret n°2023-777 du 14-08-2023 relatif aux directeurs d'école et de la circulaire n°2014-163 du 01-12-2014 relative au référentiel métier des directeurs d'école parue au BOEN spécial n°7 du 11-12-2014.

Le projet vise à prendre en compte les besoins spécifiques du public d'élèves et suppose pour l'équipe pédagogique de :

- Veiller à un premier accueil de qualité de l'élève
- Développer l'alliance éducative avec les parents d'élèves
- Connaître les problématiques spécifiques de la diversité des publics
- Savoir repérer et prévenir la difficulté

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la participation des familles dans ce processus éducatif, dans un esprit de coéducation bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement. Elle doit pour cela prendre appui sur les partenariats locaux (politique de réussite éducative et dispositifs associés...), commune, réseau associatif...

Le directeur travaille en lien étroit avec le RASED et le pôle ressource de la circonscription.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

- Être l'interlocuteur de la commune
- Veiller à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative
- Contribuer à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents
- Travailler en liaison avec les partenaires de la ville et du quartier (PRE, CCAS, etc.)
- Porter une attention particulière aux parcours des élèves, en articulant les différents dispositifs d'aide et de soutien.
- Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes
- Coopérer avec les parents et les partenaires
- Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Maîtrise des compétences relatives à la direction d'école
- Connaissance des spécificités relatives à une école classée en politique de la ville

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Implantation
EMPU Eric Tabarly – AURAY
EEMU Eric Tabarly – AURAY
EMPU Paul Éluard – HENNEBONT
EEMU Paul Éluard – HENNEBONT
EMPU Joliot Curie - LANESTER
EEMU Joliot Curie – LANESTER
EEMU Jean Moulin – VANNES

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Philippe KEREBEL, IEN en charge de la politique de la ville, au 02 97 01 86 89.